



Rétroaction Malus - Injustice - Assurance Auto

Par **Boomer84**, le **06/08/2013** à **22:59**

Bonjour à tous,

Aujourd'hui, après de multiples tentatives de discussions avec les différents interlocuteurs de mon assurance, je sollicite vos aides et vos conseils.

Je rappelle les faits. Un accident survenu fin Juillet 2010 en Autriche entre un véhicule autrichien et mon véhicule assuré en France. Je fournis à mon assurance tous les éléments pour assurer ma défense (photographies, schéma, témoignage) et attends. Après 18 mois en Janvier 2012, je suis convoqué au tribunal pour déposer ma version des faits. Février 2012, mon assurance mandate son avocat pour me représenter. Mai 2012, nouvel interrogatoire au Poste de Police cette fois. Janvier 2013, le procès est enfin programmé ce mois de Janvier. Février 2013, mon assurance m'informe qu'elle attend la décision du juge et qu'elle me tient au courant. Je reçois fin Juillet 2013 la facture de mon assurance rappelant une rétroaction de mon malus sur 3 ans, soit 1400 € prélevé dès le mois d'Août. Mon assurance m'apprends par courrier (après un message laissé sur leur répondeur) la pire des décisions (100% Responsable). L'appel de l'avocat est débouté.

Je trouve le suivi du dossier très léger et l'impossibilité de joindre la personne en charge du dossier très pénalisante et paralysante.

Quel recours existe t'il ?

La décision peut elle être remise en cause avec de nouveaux éléments ?

Peut-on reprocher à l'assurance de ne pas m'avoir suffisamment informé ou sollicité pour parfaire ma défense ?

Un malus peut-il être remonté aussi longtemps pour des délais abusifs liés à de tels procédures ? Quel sont les dédommagements auxquels je peux prétendre suite à

l'impossibilité de vendre ma voiture au cours de la procédure ?

Si j'avais pu connaître l'injustice dont j'allais être victime, j'aurais au minimum baissé ma protection au tiers. Maintenant c'est l'assurance qui attends le pognon.

Triste système ...

Merci pour votre précieuse aide,